

Réf: Dossier 330101

Avis de constitution

SOCIETE « SEEZAM GROUP »

Siège Abidjan –Cocody– Angré 8ème Tranche, non loin de l'Eglise Méthodiste, Lot 413, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEEZAM GROUP »

Objet : Le service informatique, L'évènementiel; La vente et la location de véhicules, Le transport des personnes et des biens, Le commerce général et l'e-commerce, L'import-export, Diverses prestations et services, La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,050,000 F CFA divisé en (105.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 105 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan –Cocody– Angré 8ème Tranche, non loin de l'Eglise Méthodiste, Lot 413, Ilot 29

Dirigeant(s) M N'DA ATCHEBI JEREMIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06619 du 30/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45756/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

